

# Le Spip, oublié du Ségur de la santé ?

Huit conseillers de probation souhaitent bénéficier de la revalorisation accordée aux employés du médico-social.



Huit conseillers de probation se sont mobilisés ce jeudi midi devant les locaux du Spip 56, à Lorient.

PHOTO : OUEST-FRANCE

## Justice

Ils estiment être les oubliés du Ségur de la santé et de la revalorisation salariale qui l'a suivi. En mars, le Premier ministre annonçait même une extension au vaste monde du médico-social : public et privé, il allait bénéficier à son tour des 183 € nets par mois. « La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) l'a obtenue, pas nous », déplorent des conseillers, syndiqués CGT ou non, du Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Morbihan (Spip 56).

### « Un treizième mois »

Or, leur administration et le ministère de tutelle avaient rendu un arbitrage favorable, que n'a pas considéré la Direction générale de l'administration et de la fonction publique : « Nous ne sommes pas reconnus comme des travailleurs sociaux », protestent-ils aujourd'hui.

« Notre quotidien est celui de travailleurs sociaux », opposent les huit conseillers de probation qui se sont rassemblés devant le Spip de Lorient ce jeudi 7 avril. « Nous accompagnons des personnes fragilisées, en grande situation de précarité financière, de logement, d'insertion ou encore d'addiction. »

Et si cette « prise en charge globale » concerne des personnes sous main de justice, ils considèrent « qu'éviter la récidive passe aussi par de la prévention socio-éducative ».

Au niveau national, ce sont 4 000 agents qui sont concernés, 32 dans le Morbihan – 20 à Lorient et 12 à Vannes – sans oublier les psychologues et assistantes sociales. Si leur revendication aboutit, la revalorisation qu'elle induit « représenterait l'équivalent d'un treizième mois ».

Yvan DUVIVIER.